

# CHALLENGE COMPETITION

## INDIVIDUEL ADULTE :

### REGLEMENT 2008

Ligue d'Alsace

**Article 1 :** Ce challenge régional est un challenge combiné sur les formats agréés FFTRI (aquathlon, duathlon, triathlon...).

Afin d'inciter les athlètes à participer à un maximum de courses et de récompenser l'assiduité, toutes les épreuves compétitions individuelles du calendrier alsacien seront prises en compte pour le classement final.

Pour la saison 2008, il s'agit des distances/épreuves surlignées ci-dessous : **R** ou **X**.

Date	Manifestation	Lieu	Sprint	Courte distance	Longue distance
6 Avril	Duathlon vert Sprint	Guebwiller-68	R		
20 Avril	Duathlon de la ville de Rixheim	Rixheim-68	R		
4 Mai	16ème Duathlon du Naveco	Betschdorf-67		R	
11 Mai	Duathlon International de Sélestat	Sélestat-67	Rj		
25 Mai	Triathlon Challenge France	Niederbronn-67			R
15 Juin	Triathlon international d'Obernai	Obernai-67	X	R	
29 Juin	Triathlon Sprint de Mulhouse OT	Wittelsheim-68	X		
6 Juillet	Triathlon de la Wantzenau	La Wantzenau-67	X		
31 Août	Aquathlon de Strasbourg	Strasbourg-67	R		
7 Sept.	Triathlon de Bischwiller	Bischwiller-67	R		
14 Sept.	Duathlon de la vallée Noble	Wintzfelden-68	X		

*R = Championnat Régional*

*j = Junior*

**Article 2 :** Ne seront pris en compte que les licenciés compétitions de la ligue d'Alsace et de nationalité française.

**Article 3 :** Le challenge sera double, féminin et masculin et de toutes catégories d'âges confondues, de la catégorie cadet à la catégorie vétéran.

**Article 4 :** Des points seront attribués sur chaque course du calendrier alsacien en fonction de la place obtenue (classement des licenciés alsaciens cadet à vétéran de toute nationalité, aussi réutilisé aussi pour le calcul des points du challenge clubs). Pour un ou une athlète l'addition des points de tous les meilleurs résultats pris en compte donnera son classement final. Le nombre de résultats pris en compte est déterminé en fonction du nombre d'épreuves compétition organisées selon la règle suivante : si n est le nombre d'épreuves organisées, le nombre de résultats pris en compte sera égal à n - 1 si n ≤ 6, n - 2 si 6 < n ≤ 12, n - 3 si n > 12.

Pour l'année 2008, n = 11, le nombre de résultats pris en compte est donc égal à 9.

**Article 5 :** En cas d'égalité sera pris en compte la différence du nombre de première ou de deuxième place sur la saison.

**Article 6 :** Des récompenses seront attribuées aux trois premiers du challenge (masculin et féminin), toutes catégories confondues.

**Article 7 :** Tableau d'Attribution des points (Voir annexe 1 règlement).

**Article 8 :** Le jour de chaque compétition, l'organisateur sera tenu de réserver un emplacement pour pouvoir afficher le Classement intermédiaire des différents challenges. Ces classements seront fournis par la Commission Classements et Challenges de la Ligue.

**Article 9 :** Les organisateurs devront s'assurer lors des inscriptions de détenir les renseignements suivants sur les participants et ceci afin de pouvoir traiter correctement les résultats du Challenge.

- Sexe
- Nom et Prénom
- Nationalité (si étranger)
- Catégorie d'âge selon le règlement de la FFTRI
- N° de licence
- Club

Les organisateurs devront au plus tard dans les deux jours qui suivent la fin de la course fournir les résultats à la Commission Organisation de la Ligue.

**Article 10 :** La remise des challenges s'effectuera à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Ligue avec la présence obligatoire des lauréats.

#### **Annexe 1 : Tableau des Points:**

<b>Place</b>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
<b>Points</b>	280	270	265	260	255	250	248	246	244	242	240	239

Au-delà de la 12<sup>o</sup> place, diminution du nombre de points de 1 point par place, soit 238 points au 13<sup>o</sup>, 237 points au 14<sup>o</sup> ... Ainsi le 250<sup>o</sup> se verra attribuer 1 point.

#### **Récompenses :**

Les trois premiers triathlètes, masculins et féminines sont récompensés sous forme de lots remis lors de l'assemblée générale de la ligue suivant la saison concernée.